



Réf. Farde e-Assemblées : 2272146

N° OJ : 12

Projet d'Arrêté - Conseil du 16/03/2020

Objet : Convention de partenariat entre la Ville de Bruxelles et l'asbl Territoires de la Mémoire.

Le Conseil communal,

Vu la Nouvelle Loi Communale et plus particulièrement, son article 117 ;

Considérant que l'asbl Les Territoires de la Mémoire – Centre d'Education à la Résistance et à la Citoyenneté, dont le siège social est établi à 4000 Liège, boulevard de la Sauvenière 33-35, propose de renouveler un partenariat de 5 ans avec la Ville dans le cadre d'un projet visant la lutte contre les Les Territoires de la Mémoire, à l'Hôtel de Ville, en mars 2017 ; discriminations, la xénophobie, le racisme et les idées d'extrême droite ;

Considérant que ce partenariat a déjà été conclu précédemment et qu'il a donné lieu à des événements significatifs visant la lutte contre les discriminations, la xénophobie, le racisme et les idées d'extrême droite, à savoir, entre autres,

- 1) l'exposition « Traces » consacrée au système concentrationnaire par l'asbl Les Territoires de la Mémoire, présentée à l'Hôtel de Ville en septembre 2015 ;
- 2) l'exposition « Mon ami Paco » consacrée aux migrations par l'asbl Les Territoires de la Mémoire, présentée à la Haute Ecole Francisco Ferrer (HEFF) – département Pédagogie, augmentée d'un parcours du réfugié mis au point par les étudiants, visitée par 550 élèves, en novembre-décembre 2015 ;
- 3) l'exposition « Triangle rouge » consacrée à la montée des totalitarismes par l'asbl Les Territoires de la Mémoire, présentée à la HEFF – département Pédagogie, augmentée d'un parcours des pavés de mémoire du quartier réalisé par les étudiants, visitée par 200 élèves, en mars 2018 ;
- 4) le parcours symbolique « Plus jamais ça » consacré à la déportation par l'asbl Les Territoires de la Mémoire, à l'intention du comité de direction du département et des directions des établissements scolaires 100 visiteurs, à la Cité Miroir, à Liège, en février 2015 et mars 2017 ;
- 5) le concert « Musique et politique : quatre compositeurs face aux totalitarismes » par le pianiste Stephane Ginsburgh, introduit par les élèves de rhétorique de l'Athénée Adolphe Max en conclusion d'un atelier philo en lien avec les supports pédagogiques développés par l'asbl Territoires de la mémoire sur le camp de Theresienstadt, le totalitarisme, le nazisme et l'art, en présence du Vice-Directeur de l'asbl Les Territoires de la Mémoire, devant un public de 180 personnes, à l'Hôtel de Ville, en mars 2017 ;

Considérant donc que ce partenariat a été conclu avec fruit et qu'il y a lieu de le renouveler ;

Considérant qu'il convient d'entériner cet accord par la signature de la convention de partenariat reprise en annexe du présent arrêté;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

ARRETE :

Article unique : La convention de partenariat entre la Ville et l'asbl Les Territoires de la Mémoire est adoptée.

Annexes :

[Convention FR \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)

